

# LA NOUVELLE

Bulletin d'information municipale de Bazincourt-Sur-Epte / Thierceville

Edition Speciale hors période

## BONS COMBUSTIBLES

La municipalité maintient le dispositif d'aide pour les personnes âgées en situation de précarité.

Cependant, suite à des abus ayant eu lieu en 2020, le critère de non-imposition se voit modifié.

Ainsi, les critères sont donc les suivants :

- Avoir plus de 65 ans,
- Être résidant de Bazincourt sur Epte / Thierceville au titre de la résidence principale,
- Avoir un revenu fiscal avant crédit d'impôt inférieur au seuil d'imposition.



S'agissant d'une aide sociale facultative, la municipalité se réserve le droit de refuser une demande si cette dernière apparaît frauduleuse ou injustifiée.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent se présenter en mairie avec une copie de leur feuille d'impôts **avant le 03 décembre**.

*A noter : toute personne se trouvant dans une situation de difficulté peut demander un rendez vous avec le Maire afin de déterminer ce qu'il est possible de mettre en place, ou même simplement pour échanger. Ne restez pas seul, la municipalité peut vous aider!*

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Vous avez entre 11 et 16 ans?

Vous souhaitez participez à la vie de la commune?

Vous êtes force de proposition ?

Le conseil municipal des jeunes est fait pour vous !

Encadrés par l'équipe municipale, vous pourrez élaborer et conduire des projets de toute nature (urbanisme, culturel, environnement, ...), les défendre devant le conseil municipal, et voir ainsi vos idées se concrétiser !

Vous trouverez les formulaires d'inscription sur le site internet de la commune à l'adresse [www.bazincourt-sur-epte.fr](http://www.bazincourt-sur-epte.fr)

A vos idées !!!

*Attention : nombre de places limitées à 7. Selon le nombre d'inscrits, il pourrait être fait recours à une*

